

E-Bulletin de l'UIP

N°17, 16 janvier 2013

Assistance prioritaire au Congrès général national libyen – Dès la semaine prochaine, l'UIP apportera une aide prioritaire au Congrès général national libyen (CGN) sachant qu'une nouvelle Constitution doit être rédigée et adoptée avant que les élections législatives puissent se tenir.

Trois experts parlementaires, spécialisés dans les questions constitutionnelles et législatives ainsi que les processus parlementaires, se rendront à Tripoli du 18 au 25 janvier pour y travailler avec le CGN, qui compte 200 membres, dont 30 femmes, et avec le nouveau Secrétaire général et ses collaborateurs. Ils aideront cette instance à parachever ses règles de procédure et ils la conseilleront sur la rédaction d'une nouvelle Constitution. Plus particulièrement, ils contribueront à clarifier le rôle du CGN dans le processus, la planification et l'organisation, et dans la sensibilisation de la population libyenne autour de cet événement.

Par ailleurs, les experts aideront le CGN et son Secrétariat à évaluer ce dont il a besoin immédiatement, et ce dont il aura besoin une fois achevée la transition vers une assemblée permanente, pour pouvoir s'acquitter efficacement de ses fonctions législatives et de contrôle. L'UIP mettra au point une stratégie d'assistance complète prévoyant des activités à court et à long terme en fonction des conclusions des experts.

Il s'agit là de la première phase d'un vaste programme d'assistance que l'UIP va mener en Libye conformément à un accord de haut niveau conclu le mois dernier entre le CGN et l'UIP, au moment où ce pays d'Afrique du Nord s'engage plus avant dans la voie de la démocratie.

L'UIP salue une avancée de la participation des femmes à la vie politique en Arabie saoudite - L'UIP a salué la décision prise par l'Arabie saoudite de mettre en place un quota de 20 pour cent de femmes au Parlement saoudien - le Conseil de la Choura -, et la nomination immédiate de 30 femmes à cette instance consultative, forte de 151 membres. Cette décision hisse ce pays du Golfe au quatrième rang dans le monde arabe en termes de participation politique des femmes au Parlement, d'après les [données de l'UIP sur les femmes au Parlement](#).

L'UIP suit de près l'ouverture progressive de la vie politique aux femmes en Arabie saoudite. Jusqu'à l'annonce faite en septembre dernier par le roi Abdallah de donner aux femmes le droit de voter, de se présenter aux élections municipales et d'être nommées au Conseil de la Choura, ce pays du Golfe était le seul pays au monde où les femmes demeuraient exclues de la vie politique.

« L'UIP avait salué l'annonce faite l'an dernier comme un tournant historique. La décision d'aujourd'hui marque une nouvelle avancée non seulement pour les droits politiques des femmes mais aussi parce que le Parlement devient ainsi progressivement un organe plus représentatif et plus à l'écoute du peuple saoudien », a déclaré le Secrétaire général de l'UIP, Anders B. Johnsson.

Lire le [communiqué de presse](#).

Mission d'assistance de l'UIP en Egypte sur la révision de la loi électorale - Une mission d'experts de l'UIP s'est rendue en Egypte la semaine dernière pour y travailler avec les autorités de ce pays à la révision de la loi régissant les élections législatives en vue des élections à la Chambre basse du Parlement qui doivent se tenir dans les prochaines semaines. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'appui que l'UIP apporte à l'Egypte pour l'aider à édifier une société démocratique.

Une équipe d'experts spécialisés dans les processus électoraux et la participation politique des femmes ont dispensé des conseils sur un large éventail de sujets, notamment sur la mise en place des dispositifs les plus efficaces possibles pour élire davantage de femmes au Parlement égyptien. En effet, l'Egypte ne compte actuellement que 15 femmes parlementaires, soit 2,0 pour cent de l'effectif total. Quotas et sièges réservés sont généralement les instruments les plus efficaces pour assurer un parlement plus représentatif.

Le Parlement égyptien a entrepris la révision de la loi régissant les élections législatives, qui devra être parachevée dans les prochaines semaines, après l'adoption d'une nouvelle constitution le mois dernier.

Lire la [note de presse](#).

Bahreïn, Maldives et RDC au programme du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP qui se réunit cette semaine - Les violations des droits de l'homme de parlementaires à Bahreïn, aux Maldives et en République démocratique du Congo (RDC), voilà entre autres les cas sur lesquels se penche le Comité des droits de l'homme des parlementaires, qui se réunit cette semaine à Genève.

Cette session permettra au Comité d'entendre les autorités parlementaires de Bahreïn sur le dossier de Matar Ebrahim Matar et de Jawad Fairuz Ghuloom, qui auraient fait l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires, ainsi que de mauvais traitements.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires s'intéressera également aux conclusions d'une mission de droits de l'homme que l'UIP a dépêchée aux Maldives en novembre dernier, pour réunir des preuves directes au sujet des allégations de mauvais traitements, de détention et de harcèlement à l'encontre de 19 parlementaires de l'opposition. Cet organe de protection des droits de l'homme s'interrogera aussi sur les mesures à prendre au sujet de deux parlementaires de l'opposition en République démocratique du Congo, MM. Eugène Diomi Ndongala et Pierre Jacques Chalupa.

Le Comité est actuellement saisi de 83 cas concernant 233 parlementaires de 39 pays, répartis sur l'ensemble des continents, qui portent sur des disparitions, des atteintes à la liberté d'expression, des cas de harcèlement, des accusations pénales à mobile politique, des arrestations illégales et des détentions arbitraires, parmi d'autres violations des droits de l'homme.

Lire la [note de presse](#).